



LETTRE MENSUELLE CFE-CGC du Groupe Inetum

<https://cfecgc-inetum.fr>
contact@cfecgc-inetum.fr

Sommaire

| | |
|------------------------|---------------------------------------|
| Page 1 | Edito |
| Page 2 | Commissions |
| Page 3 | Négociations / Syntec / Participation |
| Page 4 | Appel à candidature |
| Page 6 | Contacts |

31 Août 2023

Bien entamer la rentrée !



Pour bon nombre d'entre vous les vacances se terminent et les moments de plaisir et de bonheur que je vous souhaite d'avoir accumulés seront autant de bons souvenirs qui vous accompagneront.

Toute l'équipe de la CFE-CGC se joint à moi pour vous souhaiter une excellente rentrée ! C'est une équipe renforcée, en pleine forme et plus soudée que jamais qui va continuer à vous accompagner.

Et nul doute que la rentrée sociale sera mouvementée aussi bien au niveau national où, contre toute attente, l'inflation n'a pas cessé de croître pendant les vacances d'été, qu'au niveau de l'entreprise ou une course frénétique à la baisse des charges lancée par l'actionnaire s'intensifie avec des conséquences négatives sur les conditions de travail des salariés. A ce petit jeu se sont les salariés qui risquent de payer l'addition, à commencer par voir disparaître d'ici le 31 décembre

leurs jours de congés et RTT employeurs restants. Pour ne pas voir vos congés s'évaporer ainsi, nous vous conseillons de les poser dès maintenant pour la période allant jusqu'à mai 2024.

C'est pour éviter cela que tous vos représentants et élus de la **CFE-CGC** sont mobilisés dès aujourd'hui pour défendre vos intérêts et préserver nos acquis sociaux. Pour ce faire, nous mettons en avant les valeurs qui ont toujours été celle de la **CFE-CGC** et auxquelles nous sommes très attachés. C'est en toute indépendance, en étant force de propositions et en s'engageant pour votre défense que nous démarrons une nouvelle saison pendant laquelle nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement des évolutions de la situation.

Décalage des élections aux CSE d'octobre 2023



La négociation du **Protocole d'Accord Préélectoral (PAP)** des élections des CSE de l'UES Inetum, qui régit notamment la date des élections, s'étant terminée par un constat de désaccord, la direction a saisi la **Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS)**, à laquelle appartient l'inspection du travail.

Cette dernière rencontrera la direction et les organisations syndicales le **6 septembre**, puis rendra sa décision d'ici fin septembre, entraînant de facto le report des élections de plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Suite dans notre lettre d'octobre ...

Commission de suivi de l'accord Télétravail



Le 30 août, s'est tenue la première réunion de suivi de l'accord télétravail, signé par la **CFE-CGC** et la CFDT le 30 septembre 2022, puis validé par référendum le 14 décembre 2022 avec 81,77% de « oui ».

Les principaux éléments qui ressortent de cette réunion sont les suivants :

- ◆ Environ 3700 salariés ont effectué une demande de télétravail depuis janvier, dont 3200 ont été validées.
- ◆ 330 demandes sont encore en attente de réponse par les managers, ce nombre est anormalement élevé alors que ceux-ci sont censés répondre dans un délai de 1 mois.

La **CFE-CGC** a préconisé qu'une relance soit faite au niveau des valideurs.

- ◆ Certains salariés découvrent « par hasard » le rejet de leur demande de télétravail. La **CFE-CGC** a demandé que les salariés soient systématiquement informés.
- ◆ Il ressort que certains managers éprouvent encore des difficultés pour gérer les salariés à distance. L'effort de formation et d'accompagnement des managers à ce mode d'organisation du travail doivent être développés.
- ◆ 75% des demandes validées portent sur 2 à 3 jours de télétravail.
- ◆ Environ 7700 salariés perçoivent une indemnité mensuelle. La **CFE-CGC** demande évidemment une réévaluation de l'indemnité, dont le plafond de 20€ est insuffisant dans le contexte inflationniste actuel et, qui plus est, s'avère largement inférieure au plafond URSAAF. Nous ne manquerons pas de remettre ce point sur la table lors des **Négociations Annuelles Obligatoire (NAO)** qui débutent en octobre !

De plus la **CFE-CGC** rappelle que le télétravail est basé uniquement sur le volontariat du salarié et nous restons particulièrement vigilants pour que ce principe soit respecté de façon stricte.

Au bilan, les remontées du terrain font ressortir une satisfaction globale de la mise en œuvre du télétravail qui, toutefois, ne doit pas masquer des problèmes locaux. Vos élus et vos représentants de la **CFE-CGC** sont là pour vous aider à les régler. N'hésitez pas à les contacter si besoin.

Commission environnement

La Commission Environnement, dont le rôle est d'examiner les conséquences environnementales de l'activité de l'entreprise, tiendra enfin sa première réunion le 13 septembre.

La **CFE-CGC** est de longue date très impliquée dans les questions de développement durable et sera particulièrement attentive aux objectifs de cette commission, qui devront être définis lors de cette première réunion.

| | | | |
|---|---|--|---|
|  |  |  |  |
| Brigitte DURIEZ Élue CSE Nord | Katia LESPINE Élue CSE Ile-De-France | Bertrand KLOSTER Élu CSE Software | Daniel AKNINE Élu CSE Software |

Vos représentants **CFE-CGC** seront là pour porter vos préoccupations et vos idées, alors **contactez-les** !

Négociation accord Handicap



Les négociations sur le nouvel accord handicap ont eu lieu les 16 juin et 12 juillet et se concluront le 13 septembre. Comme toujours, La **CFE-CGC** est force de proposition sur le sujet et demande à la Direction, comme annoncé dans notre lettre n° 285 datée du 30 juin dernier, une **totale confidentialité**, une application de l'accord à **tous les salariés** du groupe (y compris hors UES) en situation de handicap, facturable ou pas, d'instaurer une **surprime de 50% pour la cooptation** d'un salarié en situation de handicap à l'image de la politique d'égalité professionnelle.

Quoi de neuf au niveau de la Branche Bureaux d'Etudes Techniques - BET - (dite "Syntec") ?



Un "toiletage" de la Convention Collective Bureaux d'Etudes (dite "Syntec") a été entrepris et a fait l'objet de nombreuses réunions de travail depuis plusieurs années maintenant.

Dans le cadre de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI), où se retrouvent partenaires patronaux (SYNTEC, CINOV) et syndicaux (**CFE-CGC**, CFDT, CFTC, CGT, FO), ont été signés, en lien avec ce "toiletage" un certain nombre

d'accords et d'avenants, visant à aboutir à une version actualisée de la Convention collective.

Il n'a pas été question ici de re-négociation mais de modernisation, d'éclaircissements, d'actualisation donc, de mise en conformité avec les derniers textes légaux et conventionnels, et éventuellement avec les dernières jurisprudences applicables.

Certains nouveaux accords et avenants (dont la **CFE-CGC** était signataire pour ceux qui vont dans le sens de l'intérêt des salariés cadre et non cadre) ont récemment fait l'objet d'extensions par arrêtés ministériels. Cela signifie qu'ils sont applicables depuis le 1er mai 2023 (sous forme d'une nouvelle version de la Convention Collective) à l'ensemble des employeurs et des salariés de la Branche, relevant d'une des deux organisations patronales, SYNTEC ou CINOV, selon la taille de l'entreprise.

Dans les articles de la Convention collective modifiés à cette occasion, figurent notamment ceux relatifs à la période d'essai et à la retraite ; la table des matières a été également revue.

Vous pouvez dès aujourd'hui retrouver cette "nouvelle" Convention collective actualisée sur le site de la **FIECI / CFE-CGC** <https://www.fieci-cfecgc.org/convention-collective/>

Et nous sommes bien sûr à votre disposition pour toute question que vous souhaiteriez nous poser à ce sujet.

Participation : Le complément n'est pas un sujet...



Comme nous l'avons annoncé dans notre lettre mensuelle du 30 juin, les salariés percevront un second versement au titre de la participation 2022. Celui-ci fait suite à une erreur relevée par l'expert-comptable mandaté par le Comité Social et Economique Central. Malheureusement, le montant de ce complément, de l'ordre de 30 à 40 € par salarié, ne changera pas la vie du personnel d'Inetum.

D'où la nécessité cruciale, maintes fois exprimée par la CFE-CGC, de mettre en place la solution complémentaire qu'est l'intéressement. Nous avons besoin de votre soutien pour avancer sur ce point !

Soyez candidat avec la CFE-CGC à l'élection de votre CSE Inetum !

Envie de donner du sens à votre engagement professionnel ?

- Envie de défendre les droits et les intérêts de vos collègues : activités sociales et culturelles, égalité professionnelle, formation etc ?
- Envie d'améliorer les conditions de travail ?
- Envie de porter vos valeurs et vos idées ?
- Envie de rejoindre une équipe proche du terrain, conviviale et à l'écoute des salariés ?



Reconnue pour son efficacité, la CFE-CGC est l'organisation syndicale ayant la plus forte progression nationale, la 2^{ème} de la branche Syntec, et la 3^{ème} d'Inetum

Olivier

07 87 16 17 19

olivier.maulmy@cfecgc-inetum



François

07 80 02 68 59

francois.lecluse@cfecgc-inetum

Soyez candidat avec la CFE-CGC à l'élection de votre CSE Inetum !

François LASNE
Brigitte DURIEZ

Serge UGUEN
Pascal HOUSSIN

Benoît WENK
François LECLUSE

Bruno MAZALE
Arnaud LEPOINT
Yves AMATE

Daniel AKNINE
Bertrand KLOSTER

CSE IBS
? Vous ?

Ludovic BOULLIN
Katia LESPINE

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

IMPORTANT : les adresses courriel indiquées ci-après sont gérées par la seule **CFE-CGC** sur des **serveurs qui lui sont propres et en toute indépendance du Groupe Inetum**

Olivier MAULMY
 Délégué Syndical Central UES
 ☎ 07 87 16 17 19
olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr



François LECLUSE
 Délégué Syndical Central adjoint UES
 ☎ 07 80 02 68 59
francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr

| Inetum | | | |
|------------------------------------|--|--|--|
| IDF | Ludovic BOULLIN Katia LESPINE Patrick DESOUCHE Olivier MAULMY Bertrand DE BEAULIEU | ☎ 06 76 28 46 99 ☎ 06 49 57 18 48 ☎ 06 12 47 10 71 ☎ 07 87 16 17 19 ☎ 06 50 46 47 60 | ludovic.boullin@cfecgc-inetum.fr katia.lespine@cfecgc-inetum.fr patrick.desouche@cfecgc-inetum.fr olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr bertrand.debeaulieu@cfecgc-inetum.fr |
| EST | Benoît WENK | ☎ 06 61 13 11 93 | benoit.wenk@cfecgc-inetum.fr |
| OUEST | Pascal HOUSSIN Serge UGUEN | ☎ 06 98 38 41 55 ☎ 07 87 16 17 19 | pascal.houssin@cfecgc-inetum.fr serge.uguen@cfecgc-inetum.fr |
| NORD | Brigitte DURIEZ Anthony FLORENT | ☎ 07 60 14 82 33 ☎ 07 87 16 17 19 | brigitte.duriez@cfecgc-inetum.fr anthony.florent@cfecgc-inetum.fr |
| RHONE-ALPES-AUVERGNE | François LECLUSE Bruno MAZALE | ☎ 07 80 02 68 59 ☎ 06 30 30 63 27 | francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr bruno.mazale@cfecgc-inetum.fr |
| MÉDITERRANEE | Yves AMATE | ☎ 06 19 73 52 29 | yves.amate@cfecgc-inetum.fr |
| SUD OUEST | Arnaud LEPOINT Olivier MAULMY | ☎ 06 03 38 73 69 ☎ 07 87 16 17 19 | olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr |
| Inetum Software France | | | |
| Lyon Tangram | Alain JANKOWSKI | ☎ 06 06 43 94 60 | alain.jankowski@cfecgc-inetum.fr |
| Metz | Bertrand KLOSTER | ☎ 06 23 83 03 50 | bertrand.kloster@cfecgc-inetum.fr |
| Montpellier | André NEBLE | ☎ 06 73 37 55 76 | andre.neble@cfecgc-inetum.fr |
| Nancy-Dijon | Daniel AKNINE | ☎ 06 73 37 55 76 | daniel.aknine@cfecgc-inetum.fr |
| Hors UES | | | |
| Modernisation Solutions (METAWARE) | Martin JOURDAN Gilles ROLLAND DE RENGÉRVÉ | ☎ 06 09 10 04 62 | |

Web <https://cfecgc-inetum.fr>



Mail contact@cfecgc-inetum.fr



Olivier Maulmy



Vous aussi, rejoignez la CFE-CGC !
Adhérez en ligne :
<https://www.fieci-cfecgc.org/rejoignez-nous/>